

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les:
maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, députés, sénateurs,

« Le CHP Pau doit être un exemple du Plan de Santé Mentale. Il faut faire du CHP la vitrine de la Psychiatrie ». Douste-Blazy (ministre de la santé), 5 février 2005

L'intersyndicale CGT, CFDT, FO du Centre Hospitalier des Pyrénées est à l'initiative d'une grande journée régionale, d'action et de manifestation inter établissements psychiatriques et intersyndicale, qui aura lieu vendredi 29 janvier à Pau.

A l'appel de leurs syndicats les personnels des établissements psychiatriques de Bayonne, de Mont de Marsan, de Bordeaux (Charles Perrens), de Cadillac, de Montpont (Vauclaire), d'Agen (La Candélie), rejoindront les personnels du CHP pour une manifestation qui se rendra à la Préfecture, où une délégation sera reçue.

Des responsables syndicaux départementaux, régionaux et nationaux des différents syndicats de la santé seront présents.

Depuis le mois de juillet 2009, les personnels du CHP sont en lutte car ils n'acceptent pas les injonctions de la direction qui veut casser les organisations de travail et les amplitudes horaires sous le prétexte d'améliorer les conditions de travail et de soins pour les patients.

Nous démontrons ci-dessous qu'il s'agit en fait de réaliser des économies au détriment des personnels et de supprimer des postes soignants. La direction du CHP propose entre autre des scénarii d'amplitude horaire/jour de 7h30 et 12h avec 16 soignants par unité de soins contre 18 actuellement, elle cherche à augmenter la productivité en portant la journée et la nuit de travail à 12h en diminuant le nombre de soignants, ou pour les amplitudes à 7h30 en augmentant le nombre de journées travaillées tout en diminuant le nombre global de soignants.

Savez vous que, déjà dans le courant de l'année 2008, Mr le DRH a mis en place la « politique des effectifs cible » ? La chasse au gaspi finit par payer : 10 postes soignants « de trop » ont été débusqués et supprimés.

Pour rappel : près de 500 agents se sont prononcés, par la voie d'une consultation organisée par l'intersyndicale, pour le maintien et la sauvegarde de l'emploi et des organisations de travail en journée de 8h. Les propositions de la direction ne sont ni plus ni moins qu'un recul social et démontrent une méconnaissance de la réalité de l'organisation des soins et de la prise en charge des patients.

Les propositions d'organisations de travail en 7h30 et/ou 12h par jour ont bien pour objectif de diminuer les effectifs soignants.

D'ailleurs la direction n'hésite pas à le formuler clairement dans le « Dossier technique de mise en place de l'ARTT au CHP » (p.28):

« Une fois ces choix connus (7h30, 12h), la DRH procèdera au calcul définitif du temps agent retrouvé et le directeur arbitrera sur un échéancier de diminution des postes (2010-2012), permettant de retrouver un équilibre budgétaire capable de financer le plan directeur c'est-à-dire la nécessaire reconstruction des unités de soins. »

A travers toutes ces manœuvres destructrices, présentées comme les nécessaires adaptations des organisations de travail et des amplitudes horaires pour gagner du temps soignant auprès des patients, **le maintien et la défense de l'emploi et donc de l'offre de soins sont pour nous les vrais enjeux.**

L'enjeu de la direction est par contre de réaliser des économies budgétaires sur notre dos, à la DDASS comme à l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, il nous a été dit que **nous** (les personnels) **coûtons trop cher et que le CHP a un déficit structurel de 1,4 millions € !!**

Le message est clair : c'est bien la concrétisation d'une politique comptable de la santé où les personnels hospitaliers sont les maillons faibles, alors comme dans les jeux télévisés, ils sont éjectés.

Au CHP la situation se répète comme en 2000, 2004, 2008...

Les conséquences :

le déficit de budget pour financer les salaires est compensé par des moyens qui devraient financer :

- les projets nouveaux comme l'hôpital de jour pour adolescents.
- les phases de travaux concernant la construction et la réhabilitation des unités de soins.

Et l'ARH (càd le ministère de la santé) n'abonde pas le budget de l'établissement pour payer les augmentations de salaires correspondant à l'évolution des carrières et déclare que les crédits alloués au CHP sont suffisants et que nous (les personnels soignants) coûtons trop cher.

Pour rappel :

2004/2005 : déficit d'1,3 million € (mobilisation des personnels > l'ARH compense le déficit sur 3 ans 54 emplois sont sauvés)

2008 : déficit de 300 000 € (mobilisation des personnels > l'ARH compense le déficit, 21 emplois sont sauvés)

2009 : déficit de 1,4 million € la direction veut imposer des organisations de travail conduisant à la suppression d'emplois soignants (25 dans un premier temps)

Ce sont toujours et encore le personnel et l'emploi qui servent de variable d'ajustement pour compenser les déficits imposés par le gouvernement de droite libérale, celui-ci veut démontrer que l'hôpital coûte trop cher, qu'il dysfonctionne et ne répond plus à ses missions, alors que c'est l'Etat lui-même qui initie et conduit cette stratégie.

Supprimer des postes soignants en psychiatrie reviendrait pour un service d'oncologie à renoncer à ses plateaux techniques de haute technologie pour pratiquer de nouveau des exérèses invasives et mutilantes.

Nous le répétons : le plateau technique en psychiatrie ce sont les personnels soignants.

Mais jusqu'à quand l'hôpital va-t-il pouvoir « rester debout » ? De petites acceptations en petits compromis « gentiment » consentis par les personnels eux-mêmes, c'est ce qu'affirme les directions, alors que c'est la conséquence d'une stratégie managériale dite participative (mais qui est manipulatoire) qui s'appuie sur la culpabilisation des salariés, les contre vérités, la désinformation... Notre système hospitalier est déconstruit par strates qui paraissent infimes, mais de manière constante depuis des années.

Ce qui se joue dans notre établissement est emblématique de la situation de la plupart des hôpitaux psychiatriques, et la conséquence du désengagement de l'Etat dans le financement des établissements publics de santé.

Les personnels hospitaliers ont perçu l'importance de l'enjeu, il s'agit bien de sauver et de maintenir l'emploi au CHP, comme d'ailleurs dans l'ensemble des établissements psychiatriques, et d'exiger des budgets à hauteur des besoins en soins de la population.

Mesdames et messieurs les élus pouvez vous accepter qu'un établissement comme le CHP puisse souffrir d'un déficit structurel d'1,4 millions € (sur un budget total d'exploitation de 66 millions €) ?

La solution n'est elle pas à chercher du côté du ministère de la santé ?

Les personnels, dans cette période, ont besoin d'être soutenus et écoutés pour faire face aux défis qu'ils ont à relever tous les jours pour répondre aux missions qu'ils ont à accomplir.

L'intersyndicale et les personnels du CHP vous appellent à venir les soutenir le 29 janvier pour exiger avec eux le maintien de l'emploi, la compensation du déficit budgétaire, le maintien et le développement de soins de qualité au plus près de la population.

Prendre en compte notre invitation, à soutenir les hospitaliers psychiatriques du CHP et de l'Aquitaine, par un engagement actif de votre part, sera un signe fort de l'intérêt que vous portez aux salariés et à la défense d'une offre de soins proche, solidaire, et de qualité.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

L'intersyndicale CGT CFDT FO
du Centre Hospitalier des Pyrénées

Contact :

cgt.chp@chpyr.fr

cfdt.chp@chpyr.fr

fo.chp@chpyr.fr

Copie à :

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la santé

Mr le président de la région Aquitaine

Mr le directeur de l'ARH

Mme la directrice de la DDASS

Mr le directeur du CHP

Mr le président de l'UNAFAM

Mesdames et Messieurs les administrateurs du conseil d'administration du CHP

Partis politiques : Parti Socialiste, Parti Communiste, NPA,
Modem, UMP.

